



Conseil d'administration

337^e session, Genève, 24 octobre-7 novembre 2019

GB.337/INS/1

Section institutionnelle

INS

Date: 17 septembre 2019

Original: anglais

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux de la 336^e session du Conseil d'administration

1. Conformément aux dispositions de l'article 5.6.3 du Règlement du Conseil d'administration, le projet de procès-verbaux de la 336^e session du Conseil d'administration (juin 2019) a été affiché sur le site Web du Conseil d'administration. Les membres disposaient d'un délai de six semaines après l'affichage pour communiquer au Bureau les modifications qu'ils souhaitent apporter à leurs interventions. Le [projet de procès-verbaux](#) de la 336^e session du Conseil d'administration est ainsi soumis au Conseil d'administration pour approbation au début de sa 337^e session.

Projet de décision

2. *Le Conseil d'administration approuve les procès-verbaux de sa 336^e session.*